Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260430-AFR2026003-DE

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE LOCUNOLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DE L'AFR DE LOCUNOLÉ
Réf : 2026.003

Le 30 avril 2026 à onze heures,
Le Comité Syndical de l'AFR LOCUNOLE, dûment convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel DANIEL.

Présents :
Jean-Michel DANIEL, Eric SALAUN, Ronan DANIEL, Christophe EVEN, Jean-Yves LE COZ, Christian LE LIBOUX, Philippe CHRISTIEN, Michel PENSEC, Guy KERHERVE.

Absents et excusés : Charles PAITIER, Joël PENSEC.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats est proposée de la façon suivante :

Section de fonctionnement

Reprise au compte 002 (excédent reporté) : 10 095,82 €.

Section d'investissement

En investissement, le suréquilibre étant autorisé, les dépenses sont estimées à 0 € et le résultat de 2024 reporté en recettes au compte 001 est de 3 €.

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE l'affectation des résultats tel que présentée.

Pour copie conforme.
Le Président,
Jean-Michel DANIEL



Certifié exécutoire :
Reçu en Préfecture :
Publié ou notifié :